

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 09047  
Numéro SIREN : 453 465 379  
Nom ou dénomination : 118000

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2021 sous le numéro de dépôt 42233

118000 SAS

# Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019



## COFFRA SAS

155, Boulevard Haussmann  
75008 Paris  
France  
T +33 (0) 1 43 59 33 88  
F +33 (0) 1 45 63 93 59  
E info@coffra.fr

www.coffra.fr



Paris, le 9 juillet 2020

A l'Associé unique

118000 SAS  
Société par Actions Simplifiée  
Paris

Monsieur,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 118000 SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 18 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### ▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

Comme indiqué dans la note « Evènements post-clôture » la direction de la société estime que la pandémie de Covid-19 survenue en début d'année 2020 pourrait se traduire par des impacts significatifs sur le niveau d'activité de la société en 2020. Compte tenu des risques liés au Covid-19 pesant sur le chiffre d'affaire et, par conséquent, la trésorerie, une incertitude existe quant à la continuité d'exploitation de la société en cas d'évolution défavorable dans la situation.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités  
de la direction et  
des personnes  
constituant le  
gouvernement  
d'entreprise  
relatives aux  
comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités  
du Commissaire  
aux comptes  
relatives à  
l'audit des  
comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes  
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par

  
Christoph Schlotthauer  
Associé

  
Andreas Johst  
Associé

## **Annexes**

Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C23

# **Comptes annuels 2019**

**Période du 01/01/2019 au 31/12/2019**

**SAS 118 000**

137 boulevard de Sebastopol

75002 PARIS

Siret : 45346537900064

# *Bilan et compte de résultat*

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 216 564	502 590	1 713 974	1 717 852
Fonds commercial	595 000		595 000	595 000
Autres immobilisations incorporelles	611 292	611 292		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	125 356	125 356		
Autres immobilisations corporelles	672 217	660 024	12 193	28 718
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	307 148		307 148	307 148
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	5 747		5 747	5 747
Autres immobilisations financières	35 938		35 938	35 518
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 569 263</b>	<b>1 899 263</b>	<b>2 670 000</b>	<b>2 689 984</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	1 634 281	387 965	1 246 317	812 055
Autres créances	177 347		177 347	150 106
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	275 344		275 344	921 033
Charges constatées d'avance	92 489		92 489	79 839
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 179 462</b>	<b>387 965</b>	<b>1 791 497</b>	<b>1 963 032</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 748 725</b>	<b>2 287 228</b>	<b>4 461 497</b>	<b>4 653 016</b>

## Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	3 483 893	3 483 893
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	128 486	128 486
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	98 078	339 933
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-227 084</b>	<b>-241 855</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 483 372</b>	<b>3 710 456</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	72 146	121 947
Emprunts et dettes financières diverses	67 943	48 015
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 843	172 127
Dettes fiscales et sociales	485 130	437 823
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	35 800	38 388
Produits constatés d'avance	150 262	124 259
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>978 125</b>	<b>942 560</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 461 497</b>	<b>4 653 016</b>

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 372 693	156 432	1 529 125	1 643 619
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 372 693</b>	<b>156 432</b>	<b>1 529 125</b>	<b>1 643 619</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 672	102 600
Autres produits			69	7 481
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 530 866</b>	<b>1 753 700</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes			397 738	467 826
Impôts, taxes et versements assimilés			57 583	64 206
Salaires et traitements			746 616	821 012
Charges sociales			355 515	396 899
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			27 396	67 050
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			172 165	251 997
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 757 012</b>	<b>2 068 991</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-226 146</b>	<b>-315 291</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				3 317
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>				<b>3 317</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			938	763
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>938</b>	<b>763</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-938</b>	<b>2 554</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-227 084</b>	<b>-312 737</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		29 166
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		<b>29 166</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		29 167
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		<b>29 167</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		<b>-1</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-70 883
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 530 866</b>	<b>1 786 183</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 757 950</b>	<b>2 028 038</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-227 084</b>	<b>-241 855</b>

# *Annexe*

## Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Synthèse)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Synthèse)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Synthèse)		
- Produits constatés d'avance	(Synthèse)		
- Ventilation du chiffre d'affaires net	x		

## Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéficiaires		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs	x		
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants	x		
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite	x		
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 118 000

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 4 461 497 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 227 084 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

En outre, la société a choisi la présentation simplifiée des comptes annuels prévue à l'article L. 123-16 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La présentation simplifiée des comptes annuels a été appliquée conformément aux seuils et aux conditions définis dans article L. 123-16 ; ANC, règlt 2010-10 ; arrêté du 28 décembre 2010.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 1.5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 1.5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 ans
- \* Matériel de bureau : 1.5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

---

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Engagement de retraite

---

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

---

Evènements post-clôture :

La Société 118000 SAS, tire une partie importante de ses revenus des Services de Renseignements Téléphoniques.

Elle s'est positionnée aussi sur l'édition d'annuaires en ligne permettant de générer des revenus provenant de :

- Vente de publicité aux annonceurs locaux et à des régies publicitaires
- Mise en relation de particuliers avec des professionnels
- Développement de ses ventes d'opérations spéciales et de service (intégration data...) à des annonceurs/clients nationaux.

Les impacts du Covid 19 sur l'activité se traduisent par une baisse directe du chiffre d'affaire liée à une baisse d'appels téléphonique, une baisse de trafic et une baisse de demande de publicité des annonceurs (activité arrêtée).

Selon les sites/services, la société constate malgré une hausse globale du trafic de ses sites de plus de 20% des baisses des revenus associés. Ses charges étant principalement fixes (salaires et frais techniques), elle se retrouve avec des difficultés financières accrues.

Afin d'assurer la continuité de son activité et préserver sa trésorerie, elle a mis en place les mesures suivantes :

- Report du paiement des charges sociales, notamment Urssaf, mutuelle et retraite,
- Report des échéances de crédit,
- Report du paiement des dettes fournisseurs,
- Demande de versement anticipé faite pour le CIR pour 174 K€.
- Obtention d'un prêt garanti par l'Etat de 300 K€

L'activité économique étant dans une phase de reprise progressive, la société n'a pas encore assez de recul pour savoir si le redémarrage sera assez dynamique pour compenser ces différents effets cités plus haut.

Compte tenu des risques liés au covid pesant sur le chiffre d'affaires et, par conséquent, la trésorerie, une incertitude existe quant au redémarrage et donc à sa continuité d'exploitation.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	595 000			595 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 826 956	900		2 827 856
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 421 956</b>	<b>900</b>		<b>3 422 856</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	125 356			125 356
- Installations générales, agencements aménagement divers	42 494			42 494
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	623 768	6 093	1 274	628 587
- Emballages récupérables et divers	1 136			1 136
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>792 754</b>	<b>6 093</b>	<b>1 274</b>	<b>797 573</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	307 148			307 148
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	41 265	420		41 685
<b>Immobilisations financières</b>	<b>348 414</b>	<b>420</b>		<b>348 834</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 563 124</b>	<b>7 413</b>	<b>1 274</b>	<b>4 569 263</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	900	6 093	420	7 413
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>900</b>	<b>6 093</b>	<b>420</b>	<b>7 413</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service		1 274		1 274
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>1 274</b>		<b>1 274</b>

## Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	595 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>595 000</b>

Les fonds de commerce incluent trois fonds de commerce acquis en 2012 pour 25 K€, en 2013 pour 270 K€ et en 2014 pour 300 K€.

Le mali technique de 3 545 K€ dégagé lors de la fusion-absorption de 118 000 par la société Telegate en 2007, avait 2 composants : 1 700 K€ pour la marque 118000 et 1 844 K€ pour le fonds de commerce.

En 2016, les 1 700 K€ ont été reclassés en autres immobilisations incorporelles.

La même année, les 1 844 K€ qui avaient fait l'objet d'une dépréciation totale les années précédentes, ont été repris au résultat, de même que la dépréciation s'y affèrent.

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

#### Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS LABSENSE 75002 PARIS	15 000	-125 754	100,00	-285 581
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	307 148	307 148			
- Participations (détenues entre 10 et 50% )					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	897 104	4 778		901 883
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>897 104</b>	<b>4 778</b>		<b>901 883</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	125 356			125 356
- Installations générales, agencements aménagements divers	30 272	12 118		42 391
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	607 271	10 500	1 274	616 497
- Emballages récupérables et divers	1 136			1 136
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>764 036</b>	<b>22 618</b>	<b>1 274</b>	<b>785 380</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 661 140</b>	<b>27 396</b>	<b>1 274</b>	<b>1 687 263</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 945 803 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 747		5 747
Autres	35 938		35 938
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 634 281	1 634 281	
Autres	177 347	177 347	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	92 489	92 489	
<b>Total</b>	<b>1 945 803</b>	<b>1 904 118</b>	<b>41 685</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont inclus dans les postes suivants de l'actif:

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	136 078
Autres créances	2 831
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>138 910</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 483 893,00 euros décomposé en 3 483 893 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	339 933
Résultat de l'exercice précédent	-241 855
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>98 078</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	98 078
<b>Total des affectations</b>	<b>98 078</b>

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	3 483 893				3 483 893
Réserve légale	128 486				128 486
Report à Nouveau	339 933			241 855	98 078
Résultat de l'exercice	-241 855	241 855	-227 084	-241 855	-227 084
Dividendes					
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>3 710 456</b>	<b>241 855</b>	<b>-227 084</b>		<b>3 483 372</b>

## Dettes

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 978 125 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	780	780		
- à plus de 1 an à l'origine	71 366		71 366	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 843	166 843		
Dettes fiscales et sociales	485 130	485 130		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	103 743	103 743		
Produits constatés d'avance	150 262	150 262		
<b>Total</b>	<b>978 125</b>	<b>906 759</b>	<b>71 366</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	49 801			

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

Les charges à payer sont incluses dans les postes suivants du passif:

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	780
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 952
Dettes fiscales et sociales	144 079
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>217 811</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	92 489
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>92 489</b>

#### Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	150 262
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>150 262</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 372 693	156 432	1 529 125
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
<b>TOTAL</b>	<b>1 372 693</b>	<b>156 432</b>	<b>1 529 125</b>

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2013, la société SAS 118 000 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA PRATIQUE MÉDIA ET SERVICES.

Le résultat fiscal est déterminé comme si elle n'était pas intégrée, et, de ce fait, elle verse à la société intégrante, les acomptes, les contributions additionnelles et le solde d'impôt sur les sociétés comme si elle n'appartenait pas à ce périmètre d'intégration fiscale. A la clôture déficitaire, la société ne sera titulaire d'aucune créance sur la société intégrante. En cas de non renouvellement de la convention comme en cas de sortie de groupe d'intégration avant son expiration, quelle que soit la cause de cette sortie, la société sera indemnisée par la société intégrante de tous les surcoûts fiscaux dont son appartenance au groupe aura été la cause.

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	2	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>16</b>	

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Location immobilière	59 045
Autres engagements donnés	59 045
<b>Total</b>	<b>59 045</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

#### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 60 358 euros

## 118000

Société par actions simplifiée au capital de 3.483.893 euros  
Siège social : 137, boulevard de Sébastopol, 75002 Paris  
453 465 379 RCS Paris

### PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 24 JUILLET 2020

Le vingt-quatre deux mille vingt,  
A 17h30,

La société Pratique Media & Services, représentée par son Président Directeur Général Monsieur Charles Tonlorenzi, associé unique (l'« **Associé Unique** ») et Président de la société 118000 (la « **Société** ») a pris au siège social de la Société les décisions suivantes sur convocation régulière du Président de la Société.

La société COFFRA, commissaire aux comptes, dûment convoquée, est absente et excusée.

Le Président rappelle l'ordre du jour suivant :

- Présentation par le Président des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice de sa mission au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Affectation et répartition du résultat de l'exercice ;
- Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts ;
- Quitus au Président ;
- Approbation des conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du code de commerce ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Il met à la disposition de l'Associé unique :

- la copie des lettres de convocation adressées à l'Associé unique et au commissaire aux comptes ;
- les rapports du commissaire aux comptes ;
- un exemplaire des statuts de la Société ;
- le texte des projets de décisions.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport ainsi que des rapports du commissaire aux comptes.

Puis, le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués à l'Associé unique, ont été tenus à sa disposition.



L'Associé Unique lui donne acte de cette déclaration puis adopte les décisions suivantes :

## PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve ledit rapport, l'inventaire et les comptes annuels (à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que l'ensemble des opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et desquelles il résulte, pour ledit exercice, une perte nette comptable de (227.084) euros.

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte nette comptable s'élevant à (227.084) euros en totalité au compte report à nouveau, qui sera donc ramené de 98.078 euros à (129.006) euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'Associé Unique constate que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

- exercice clos le 31 décembre 2018 : 0 euros distribués en 2019.
- exercice clos le 31 décembre 2017 : 790.000 euros distribués en 2018,
- exercice clos le 31 décembre 2016 : 205.956 euros distribués en 2017.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

## DEUXIEME DECISION

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 aucune dépense et charge non déductible fiscalement, visée à l'article 39-4 dudit Code, n'a été engagée.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

## TROISIEME DECISION

L'Associé Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

## QUATRIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'Associé Unique prend acte de l'absence de convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et prend acte de l'absence de convention conclue au cours d'un exercice antérieur et qui se serait poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**



## CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir tous dépôts et formalités de publicité légale et autres qu'il appartiendra.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique après lecture, et répertorié sur le registre des décisions de la Société.



\_\_\_\_\_  
**L'Associé Unique**  
**Pratique Media & Services**  
Par : Charles Tonlorenzi



118000 SAS

# Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019



## COFFRA SAS

155, Boulevard Haussmann  
75008 Paris  
France  
T +33 (0) 1 43 59 33 88  
F +33 (0) 1 45 63 93 59  
E info@coffra.fr

www.coffra.fr



Paris, le 9 juillet 2020

A l'Associé unique

118000 SAS  
Société par Actions Simplifiée  
Paris

Monsieur,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 118000 SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 18 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### ▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

Comme indiqué dans la note « Evènements post-clôture » la direction de la société estime que la pandémie de Covid-19 survenue en début d'année 2020 pourrait se traduire par des impacts significatifs sur le niveau d'activité de la société en 2020. Compte tenu des risques liés au Covid-19 pesant sur le chiffre d'affaire et, par conséquent, la trésorerie, une incertitude existe quant à la continuité d'exploitation de la société en cas d'évolution défavorable dans la situation.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités  
de la direction et  
des personnes  
constituant le  
gouvernement  
d'entreprise  
relatives aux  
comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités  
du Commissaire  
aux comptes  
relatives à  
l'audit des  
comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

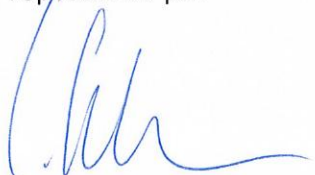
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes  
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par



Christoph Schlotthauer  
Associé



Andreas Johst  
Associé

## **Annexes**

Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C23

# **Comptes annuels 2019**

**Période du 01/01/2019 au 31/12/2019**

**SAS 118 000**

137 boulevard de Sebastopol

75002 PARIS

Siret : 45346537900064

# *Bilan et compte de résultat*

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 216 564	502 590	1 713 974	1 717 852
Fonds commercial	595 000		595 000	595 000
Autres immobilisations incorporelles	611 292	611 292		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	125 356	125 356		
Autres immobilisations corporelles	672 217	660 024	12 193	28 718
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	307 148		307 148	307 148
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	5 747		5 747	5 747
Autres immobilisations financières	35 938		35 938	35 518
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 569 263</b>	<b>1 899 263</b>	<b>2 670 000</b>	<b>2 689 984</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	1 634 281	387 965	1 246 317	812 055
Autres créances	177 347		177 347	150 106
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	275 344		275 344	921 033
Charges constatées d'avance	92 489		92 489	79 839
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 179 462</b>	<b>387 965</b>	<b>1 791 497</b>	<b>1 963 032</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 748 725</b>	<b>2 287 228</b>	<b>4 461 497</b>	<b>4 653 016</b>

## Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	3 483 893	3 483 893
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	128 486	128 486
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	98 078	339 933
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-227 084</b>	<b>-241 855</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 483 372</b>	<b>3 710 456</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	72 146	121 947
Emprunts et dettes financières diverses	67 943	48 015
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 843	172 127
Dettes fiscales et sociales	485 130	437 823
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	35 800	38 388
Produits constatés d'avance	150 262	124 259
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>978 125</b>	<b>942 560</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 461 497</b>	<b>4 653 016</b>

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 372 693	156 432	1 529 125	1 643 619
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 372 693</b>	<b>156 432</b>	<b>1 529 125</b>	<b>1 643 619</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 672	102 600
Autres produits			69	7 481
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 530 866</b>	<b>1 753 700</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes			397 738	467 826
Impôts, taxes et versements assimilés			57 583	64 206
Salaires et traitements			746 616	821 012
Charges sociales			355 515	396 899
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			27 396	67 050
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			172 165	251 997
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 757 012</b>	<b>2 068 991</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-226 146</b>	<b>-315 291</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				3 317
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>				<b>3 317</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			938	763
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>938</b>	<b>763</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-938</b>	<b>2 554</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-227 084</b>	<b>-312 737</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		29 166
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		<b>29 166</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		29 167
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		<b>29 167</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		<b>-1</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-70 883
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 530 866</b>	<b>1 786 183</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 757 950</b>	<b>2 028 038</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-227 084</b>	<b>-241 855</b>

# *Annexe*

## Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Synthèse)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Synthèse)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Synthèse)		
- Produits constatés d'avance	(Synthèse)		
- Ventilation du chiffre d'affaires net	x		

## Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéficiaires		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs	x		
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants	x		
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite	x		
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 118 000

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 4 461 497 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 227 084 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

En outre, la société a choisi la présentation simplifiée des comptes annuels prévue à l'article L. 123-16 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La présentation simplifiée des comptes annuels a été appliquée conformément aux seuils et aux conditions définis dans article L. 123-16 ; ANC, règlt 2010-10 ; arrêté du 28 décembre 2010.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 1.5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 1.5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 ans
- \* Matériel de bureau : 1.5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

---

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Engagement de retraite

---

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

---

Evènements post-clôture :

La Société 118000 SAS, tire une partie importante de ses revenus des Services de Renseignements Téléphoniques.

Elle s'est positionnée aussi sur l'édition d'annuaires en ligne permettant de générer des revenus provenant de :

- Vente de publicité aux annonceurs locaux et à des régies publicitaires
- Mise en relation de particuliers avec des professionnels
- Développement de ses ventes d'opérations spéciales et de service (intégration data...) à des annonceurs/clients nationaux.

Les impacts du Covid 19 sur l'activité se traduisent par une baisse directe du chiffre d'affaire liée à une baisse d'appels téléphonique, une baisse de trafic et une baisse de demande de publicité des annonceurs (activité arrêtée).

Selon les sites/services, la société constate malgré une hausse globale du trafic de ses sites de plus de 20% des baisses des revenus associés. Ses charges étant principalement fixes (salaires et frais techniques), elle se retrouve avec des difficultés financières accrues.

Afin d'assurer la continuité de son activité et préserver sa trésorerie, elle a mis en place les mesures suivantes :

- Report du paiement des charges sociales, notamment Urssaf, mutuelle et retraite,
- Report des échéances de crédit,
- Report du paiement des dettes fournisseurs,
- Demande de versement anticipé faite pour le CIR pour 174 K€.
- Obtention d'un prêt garanti par l'Etat de 300 K€

L'activité économique étant dans une phase de reprise progressive, la société n'a pas encore assez de recul pour savoir si le redémarrage sera assez dynamique pour compenser ces différents effets cités plus haut.

Compte tenu des risques liés au covid pesant sur le chiffre d'affaires et, par conséquent, la trésorerie, une incertitude existe quant au redémarrage et donc à sa continuité d'exploitation.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	595 000			595 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 826 956	900		2 827 856
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 421 956</b>	<b>900</b>		<b>3 422 856</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	125 356			125 356
- Installations générales, agencements aménagement divers	42 494			42 494
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	623 768	6 093	1 274	628 587
- Emballages récupérables et divers	1 136			1 136
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>792 754</b>	<b>6 093</b>	<b>1 274</b>	<b>797 573</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	307 148			307 148
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	41 265	420		41 685
<b>Immobilisations financières</b>	<b>348 414</b>	<b>420</b>		<b>348 834</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 563 124</b>	<b>7 413</b>	<b>1 274</b>	<b>4 569 263</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	900	6 093	420	7 413
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>900</b>	<b>6 093</b>	<b>420</b>	<b>7 413</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service		1 274		1 274
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>1 274</b>		<b>1 274</b>

## Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	595 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>595 000</b>

Les fonds de commerce incluent trois fonds de commerce acquis en 2012 pour 25 K€, en 2013 pour 270 K€ et en 2014 pour 300 K€.

Le mali technique de 3 545 K€ dégagé lors de la fusion-absorption de 118 000 par la société Telegate en 2007, avait 2 composants : 1 700 K€ pour la marque 118000 et 1 844 K€ pour le fonds de commerce.

En 2016, les 1 700 K€ ont été reclassés en autres immobilisations incorporelles.

La même année, les 1 844 K€ qui avaient fait l'objet d'une dépréciation totale les années précédentes, ont été repris au résultat, de même que la dépréciation s'y affèrent.

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

#### Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS LABSENSE 75002 PARIS	15 000	-125 754	100,00	-285 581
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	307 148	307 148			
- Participations (détenues entre 10 et 50% )					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	897 104	4 778		901 883
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>897 104</b>	<b>4 778</b>		<b>901 883</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	125 356			125 356
- Installations générales, agencements aménagements divers	30 272	12 118		42 391
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	607 271	10 500	1 274	616 497
- Emballages récupérables et divers	1 136			1 136
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>764 036</b>	<b>22 618</b>	<b>1 274</b>	<b>785 380</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 661 140</b>	<b>27 396</b>	<b>1 274</b>	<b>1 687 263</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 945 803 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 747		5 747
Autres	35 938		35 938
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 634 281	1 634 281	
Autres	177 347	177 347	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	92 489	92 489	
<b>Total</b>	<b>1 945 803</b>	<b>1 904 118</b>	<b>41 685</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont inclus dans les postes suivants de l'actif:

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	136 078
Autres créances	2 831
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>138 910</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 483 893,00 euros décomposé en 3 483 893 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	339 933
Résultat de l'exercice précédent	-241 855
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>98 078</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	98 078
<b>Total des affectations</b>	<b>98 078</b>

## Notes sur le bilan

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	3 483 893				3 483 893
Réserve légale	128 486				128 486
Report à Nouveau	339 933			241 855	98 078
Résultat de l'exercice	-241 855	241 855	-227 084	-241 855	-227 084
Dividendes					
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>3 710 456</b>	<b>241 855</b>	<b>-227 084</b>		<b>3 483 372</b>

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 978 125 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	780	780		
- à plus de 1 an à l'origine	71 366		71 366	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 843	166 843		
Dettes fiscales et sociales	485 130	485 130		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	103 743	103 743		
Produits constatés d'avance	150 262	150 262		
<b>Total</b>	<b>978 125</b>	<b>906 759</b>	<b>71 366</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	49 801			

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

Les charges à payer sont incluses dans les postes suivants du passif:

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	780
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 952
Dettes fiscales et sociales	144 079
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>217 811</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	92 489
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>92 489</b>

#### Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	150 262
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>150 262</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 372 693	156 432	1 529 125
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
<b>TOTAL</b>	<b>1 372 693</b>	<b>156 432</b>	<b>1 529 125</b>

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2013, la société SAS 118 000 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA PRATIQUE MÉDIA ET SERVICES.

Le résultat fiscal est déterminé comme si elle n'était pas intégrée, et, de ce fait, elle verse à la société intégrante, les acomptes, les contributions additionnelles et le solde d'impôt sur les sociétés comme si elle n'appartenait pas à ce périmètre d'intégration fiscale. A la clôture déficitaire, la société ne sera titulaire d'aucune créance sur la société intégrante. En cas de non renouvellement de la convention comme en cas de sortie de groupe d'intégration avant son expiration, quelle que soit la cause de cette sortie, la société sera indemnisée par la société intégrante de tous les surcoûts fiscaux dont son appartenance au groupe aura été la cause.

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	2	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>16</b>	

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Location immobilière	59 045
Autres engagements donnés	59 045
<b>Total</b>	<b>59 045</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

#### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 60 358 euros